

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **113 (1977)**

Heft 30

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

M77

30

Montreux, le 7 octobre 1977

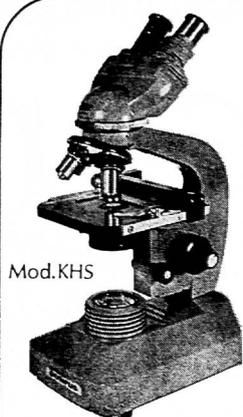
éducateur

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

et bulletin corporatif



Doris Vogt



Mod. KHS

OLYMPUS

Microscopes modernes pour l'école

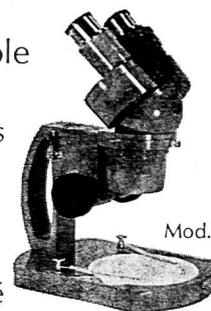
Grand choix de microscopes classiques et stéréoscopiques pour les élèves et pour les professeurs

Nous sommes en mesure d'offrir le microscope approprié à chaque budget et à chaque cas particulier

Demandez notre documentation!

Avantageux, livrables du stock. Service prompt et soigné

Démonstration, références et documentation: représentation générale: WEIDMANN + SOHN, dép. instruments de précision, 8702 Zollikon ZH, tél.: 01 65 51 06



Mod. VT-2

POUR VOS COURSES D'ÉCOLE

Le guide «MONTREUX-PROMENADES», 2^e éd.

Édité en 3 langues : français, allemand et anglais

vous propose près de 200 itinéraires, entre le **Mont-Pèlerin** et les **Rochers-de-Naye**, dans l'une des plus belles régions de notre pays.

Descriptions et temps de marche par Albert GONTHIER, membre du CAS et de l'Association vaudoise du tourisme pédestre.

Circuits en auto, en train ou en bateau.

Nombreuses suggestions pour courses d'école et de sociétés.

Envoi franco Prix : Fr. 9.50

Bulletin de commande à envoyer aux éditeurs :

Imprimerie CORBAZ SA, 1820 MONTREUX

Veillez m'expédier :

..... ex. Guide MONTREUX-PROMENADES à Fr. 9.50

Nom et prénom :

Adresse exacte :

Localité (avec N° postal) :

Sommaire

LA SPR UNE ET DIVERSE

Pléthore ou pénurie ?

Vaud	745
Genève	746
Neuchâtel	750
Jura	753
Fribourg	755
Valais	756

ÉDITORIAL

Une SPR sans complexes	743
------------------------	-----

COMITÉ CENTRAL

Tribune libre	744
---------------	-----

VAUD

Maitresses enfantines	745
Congrès culturel	745

GENÈVE

KID 77	746
Classes en plein air	747
La formation continue	748
CIA	749
GGEM	749
Activités créatrices	750

NEUCHÂTEL

Convocation	750
EP	751
Cours	752
Fonds d'entraide	752
Jardins d'enfants	752

JURA

Centre de perfectionnement	754
SJTMRS	754
J'ai retenu de mes lectures	754

FRIBOURG

Education permanente	756
----------------------	-----

DIVERS

OSLJ	757
CME	757
ATEE	758

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin corporatif (numéros pairs) :
François BOURQUIN, case postale
445, 2001 Neuchâtel.

Educateur (numéros impairs) :

Jean-Claude BADOUX, En Collonges,
1093 La Conversion-sur-Lutry.

Comité de rédaction (numéros impairs) :

Lisette Badoux, chemin des Cèdres 9,
1004 Lausanne.

René Blind, 1411 Cronay.

Henri Porchet, 1166 Perroy.

Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ
S.A., 1820 Montreux, av. des Planches
22. tél. (021) 62 47 62. Chèques postaux
18 - 3 79.

Prix de l'abonnement annuel :

Suisse Fr. 38.— ; étranger Fr. 48.—.

Une SPR sans complexes

Il s'agit bien entendu des complexes d'infériorité et de culpabilité tels qu'ils apparaissent parfois en filigrane dans des articles de l'« Educateur » ou, plus ouvertement, lors de discussions relatives à la politique de notre organisation ; échanges bénéfiques nous permettant de préciser notre pensée.

Il n'est pas question ici de tenter une quelconque « manipulation » de l'opinion des uns à la veille d'une décision importante pour la SPR, pas plus d'ailleurs que de conforter les autres dans un ensemble de formules toutes faites et de préjugés. Seuls un souci d'unité et la nécessité de définir notre identité de même que le sens de nos recherches actuelles me poussent à sortir de ma réserve en la matière.

L'engagement de toute organisation d'enseignants est spécifique par rapport aux autres mouvements corporatifs ou syndicaux. Ainsi, la SPR, comme d'ailleurs les autorités politiques et d'une façon plus générale la société, ont l'obligation de parvenir à un consensus pour gérer l'école puisqu'elle appartient à tous, puisqu'elle est publique. Qu'ils le veuillent ou non, les enseignants collaborent avec l'institution, même si des conflits surgissent (et ils sont nécessaires !).

L'école est rarement remise en question ; certes, ses finalités évoluent mais sa fonction dans la société est une constante. C'est de cette collaboration fondamentale avec la société qu'est né le fameux concept de neutralité, neutralité du maître dans sa classe s'entend, difficile conciliation entre l'instituteur et le citoyen à part entière que nous entendons rester.

La vertu de neutralité des membres de la SPR conditionne immanquablement l'activité de notre association. Une orientation nouvelle de la SPR ne modifierait en rien cette deuxième constante, garante du respect des diversités que nous représentons, de notre cohésion. La SPR n'éprouve aucun complexe de culpabilité à ne pas donner de mots d'ordre à ses membres lorsqu'ils doivent se prononcer en tant que citoyens — elle n'a pas à penser pour eux.

Est-ce à dire que la SPR est invertébrée et sa politique fluctuante ? — Une telle analyse ignore la vitalité historique et la capacité d'action collective dont notre organisation a toujours fait preuve, ceci sans aucun complexe d'infériorité. Quels sont donc alors ses composantes ?

— Sa première composante est d'ordre existentiel. La SPR cherche à être, à prendre conscience d'elle-même. Les enseignants romands, sur les problèmes les concernant, n'ont pas encore le poids que devrait leur conférer leur travail quotidien. La SPR se présente comme une plateforme de départ d'actions communes.

— Sa deuxième composante est de nature historique. La vision de la collection des « Educateurs » reliés depuis 1863 émeut ! Nous nous inscrivons dans le prolongement des efforts soutenus de nos prédécesseurs.

— Sa troisième composante est sa ligne politique, celle de la démocratie, du respect de la liberté d'opinion, y compris celle de tous ses membres, ce qui lui interdit de glisser des mots d'ordre. C'est le refus catégorique de tout totalitarisme.

— Sa quatrième composante est pédagogique. Elle se dégage elle-même des convergences de l'expérience, de la capacité d'innovation, de l'imagination et de la fantastique richesse des talents pédagogiques des enseignants romands.

— Sa cinquième composante pourrait être de type syndical, pour autant qu'elle s'harmonise avec les quatre données fondamentales que nous venons de poser.

Permettez au président de dire sa fierté de servir une organisation solide, équilibrée, dynamique et apte au changement.

J.-J. Maspéro.

TRIBUNE LIBRE

Les maîtres des maîtres se rencontrent à Lucerne

Réflexions d'un enseignant

La conférence des directeurs cantonaux de l'Instruction publique (chefs de département), a convoqué une commission d'experts qui s'est réunie à Lucerne du 20 au 23 septembre. Le thème général de cette rencontre était « Instruction des maîtres et enseignement » (*Lehrerbildung und Unterricht = ELEBU*).

Programme : (liste des exposés)

- Qualifications du maître pour l'enseignement.
- Le rôle du maître dans les innovations scolaires.
- Les qualifications professionnelles du maître du point de vue social et anthropologique.
- Qualifications du maître pour son travail de promotion de l'éducation dans le milieu social.
- Disciplines scientifiques dans la formation des maîtres.
- Les relations : didactique générale — discipline scolaire — didactique spécialisée — disciplines scientifiques et qualifications correspondantes des maîtres.
- Qualifications des maîtres du point de vue de la technologie de l'enseignement dans l'enseignement dirigé par le maître.
- Qualifications des enseignants responsables de la formation des maîtres.
- Qualifications pour l'interaction entre l'enseignant et les élèves.
- Conséquences du rapport d'experts « Formation des maîtres de demain » sur les réformes de la formation des maîtres entreprises en Suisse.
- Possibilités et limites de la formation des maîtres par l'école normale dans un proche avenir.
- L'évolution des contenus dans les modèles de réforme suisses.
- Evolution des contenus dans les modèles de réforme de la formation des maîtres en République fédérale d'Allemagne.

Participants : Une centaine de personnes de Suisse et d'Allemagne, chercheurs, administrateurs, professeurs d'université et quelques enseignants.

ELEBU vient de fermer ses portes. Les experts helvétiques viennent de regagner leur poste de travail, leur classeur fédéral sous le bras. Mais que s'est-il passé à Lucerne? Que restera-t-il dans le cerveau de ces experts après 4 jours de rencontre? Nos écoles normales, nos instituts de formation, vont-ils subir quelques changements, **les maîtres des maîtres** ont-ils découvert des horizons nouveaux? A-t-on retenu des perspectives nouvelles capable de rendre l'institution scolaire plus proche des besoins des petits des hommes? — Ce sont les questions qu'un instituteur se pose après ces quelques jours passés au pied du Pilate parmi les experts.

L'aspect le plus positif qu'il faut noter

avant tout à propos de cette rencontre, c'est qu'elle a existé et qu'elle a rassemblé des personnes de tous les horizons de la pédagogie : chercheurs, administrateurs, enseignants secondaires, enseignants primaires, professeurs d'université... On peut se réjouir qu'à la même table (en dehors des heures de travail du programme notamment) des échanges d'idées, tant sur le plan de problèmes très concrets que sur le plan de la philosophie, aient pu ainsi avoir lieu dans un esprit de simplicité et de respect réciproque.

L'absence de responsables de la formation pédagogique de certains secteurs de la Suisse romande a surpris. N'auraient-ils pas besoin, eux aussi, de venir

confronter leurs idées? Ou bien préféreraient-ils attendre un recyclage efficace en langue II pour prendre le train? — C'est peut-être le cas; car, il faut le reconnaître, passer 4 jours à entendre des discours dans la langue de Goethe, à tenter de saisir ici et là quelques idées au milieu d'un jargon pédagogique toujours plus riche mais aussi toujours plus technocratique, ce n'est pas facile; il faut une certaine dose de politesse et de soumission; une certaine attitude sociale finalement.

On peut se demander, en passant, si le comportement scolaire de quelques-uns de nos élèves « pénibles » ne s'explique pas aisément lorsque pendant des années notre action pédagogique, notre verbalisme leur est aussi incompréhensible et obscure que ne le fut parfois la langue de Goethe pour certains participants.

Cette attitude sociale, cette soumission, qui vient d'être évoquée, a permis le déroulement sans heurt et sans imprévu d'un séminaire dont on dira grand bien mais qui risque d'être renouvelé sans qu'on tienne compte de la réalité. Ainsi, grâce au comportement des gens, grâce à leur réserve polie, grâce à leurs habitudes qui se fixent d'autant plus solidement qu'ils appartiennent au haut de la hiérarchie scolaire, d'autres rencontres de ce genre auront lieu sans doute et bon nombre de participants continueront à s'assoupir (jusqu'à 4 conférences par demi-journée) au doux « ronron » des conférenciers.

L'horaire rigoureux que l'on a imposé à la suite des différents exposés a limité des débats qui s'annonçaient très enrichissants. Après les conférences des professeurs Frey et Bayer notamment, la discussion fut très vite arrêtée car il y avait l'horaire, l'horaire immuable qu'il faut tenir; ce qui apparaît trop facilement comme le gage d'un sérieux indispensable et la condition sine qua non de la réussite d'une rencontre.

Si l'on veut, à l'avenir, songer à vitaliser de telles réunions, il faudra que des opinions se manifestent au sujet de leur organisation. Il faudra peut-être aussi avoir le courage, le moment venu, de se départir de cette attitude sociale qui démobilitise les forces imaginatives et qui est à l'origine d'un conservatisme certain.

Ce n'est qu'au terme du 4^e jour, dans les deux dernières heures de clôture, que le débat s'est animé quelque peu. Les vrais problèmes ont été posés : le fossé séparant aujourd'hui les chercheurs et

les praticiens. Les limites des sciences humaines qui ne permettront vraisemblablement jamais de découvrir tout de l'homme. L'absence d'une recherche plus sérieuse et plus scientifique lorsqu'on étudie le résultat de l'action d'enseigner. Ici, les propos du professeur Bayer ont pris toute leur acuité. Le résultat de l'action d'enseigner découle de multiples facteurs que l'on peut évaluer. Les relations maîtres-élèves, leur interaction, les problèmes de la communication doivent être pris en compte. Le professeur Bayer fait état d'une recherche menée en Belgique par 16 chercheurs pendant trois ans.

« En supposant que chaque élève jouisse de la même opportunité d'intervenir, on constaterait qu'il serait 0,6 fois directement interrogé par heure d'enseignement et qu'il aurait 0,8 occasions de répondre dans le même temps. Bien que les exposés de l'enseignant ne soient pas rares (17%), l'enseignement prend le plus souvent le tour d'un dialogue (83%), dialogue entièrement dominé par le maître : c'est lui qui sollicite (23%) et réagit aux réponses (26%) que les élèves se bornent à reproduire (28%). Par ailleurs, l'enseignement ne fournirait que les stimulations intellectuelles les plus élémentaires. Nous enregistrons en effet, pendant les 45 leçons observées, l'enseignement de près de 80% d'informations factuelles, sans relation les unes avec les autres, et donnant lieu à des activités de mémoire (41%) et de compréhension (42%). Les activités d'application, d'analyse, de synthèse et d'évaluation ne représentent, en tout, pas plus de 17%. Encore convient-il de noter que ces dernières opérations sont encore l'œuvre de l'enseignant, l'élève n'ayant qu'à rappeler et paraphraser en temps opportun les analyses, synthèses et évaluations de son maître ! »

Quelle valeur accorder aux réformes qui fixent les moyens d'atteindre les buts de l'école tout en persistant à ignorer la réalité de la classe, la réalité observable ? Il s'agit-là d'un ahurissant manque d'esprit scientifique très répandu. Il serait temps de s'en occuper et de se souvenir qu'en l'état actuel de nos connaissances (voir « La Formation des Maîtres de demain », p. 18), dans tout ce qui touche au climat de la classe et aux relations entre le maître et ses élèves, malgré nos connaissances psychologiques, malgré notre savoir-faire, **l'essentiel nous échappe**. Esprit de modestie dont les services de la recherche, les spécialistes de tous horizons, les maîtres des maîtres, devraient se souvenir lorsqu'ils prépareront des programmes, des méthodologies, enfin des stratégies nouvelles. Est-ce ce souvenir qu'ils garderont de Lucerne ?

Denis Perrenoud.

LA SPR UNE ET DIVERSE Pléthore ou pénurie ?

Permettez-moi de ne pas revenir sur les définitions des termes « pléthore » et « pénurie ». Elles figurent en effet, chers collègues, à la page 713 de l'« Educateur » N° 30 de l'an dernier, dans la partie de la rubrique vaudoise consacrée au même sujet.

Pléthore ou pénurie ? Légère pénurie mais...

Légère pénurie

La situation actuelle se présente sous un bon jour. Nous ne souffrons pas de pléthore, plutôt d'une pénurie. Je m'explique : 70 classes se sont ouvertes suite au report d'un an de l'entrée au collège ; 30 à 35 nouveaux postes primaires ont d'autre part été créés ; enfin, les recyclages durant lesquels des remplaçants sont nécessaires restent nombreux. De ce fait, tous les enseignants brevetés qui n'ont pas exprimés de désirs par trop restrictifs se trouvent présentement à la tête d'une classe. Il a dû même être fait appel à des élèves des écoles de formation pour assurer des remplacements. Afin que toutes les classes soient tenues quel que soit le motif de l'absence du titulaire, on peut dire qu'il faut avoir recours à quelque 20 à 100 personnes non en droit ou non désireuses d'être nommées, collègues effectuant leur année à disposition du DIP non compris.

Mais...

Que se passerait-il, toutes les classes ayant un breveté à leur tête, si aucune possibilité de remplacement n'existait ? Eh bien, nous trouverions malheureuse-

ment environ 130 collègues susceptibles d'être nommés au chômage. Ce n'est par bonheur pas le cas aujourd'hui, mais cet équilibre se maintiendra-t-il toujours ? Quant à la moyenne de l'effectif par classe, elle n'a ni augmenté, ni diminué : 22,7 élèves dans les classes primaires, 23,2 dans les classes enfantines, avec toutes les réserves qu'appellent évidemment de telles indications générales...

L'avenir...

Que va-t-il se passer durant l'année scolaire 1978-1979 ? Mystère ! Le Département de l'instruction publique vit d'abord le temps présent. Faute de données précises pour l'esquisser, il est très prudent lorsqu'il s'exprime sur la situation future de l'emploi. Trop d'éléments d'appréciation font partiellement ou complètement défaut.

Combien y aura-t-il de démissions ? Combien les communes ouvriront-elles de classes (ça coûte !) ? Combien d'enfants se présenteront-ils à l'école enfantine ? Combien d'élèves réussiront-ils l'entrée en classe supérieure ? Du fait de la conjoncture économique, combien d'institutrices en sus de la moyenne des dernières années resteront-elles dans l'enseignement nonobstant une situation familiale nouvelle ou au contraire y reviendront-elles ?

Vous le voyez vous-mêmes, chers collègues, il ne reste qu'à espérer que la situation instable actuelle persiste. La diminution des admissions aux écoles de formation devrait bientôt contribuer à garder le ciel sans nuage. Le Comité cantonal, lui, conservera bien entendu l'œil ouvert.

Monique S.

Maîtresses enfantines et semi-enfantines vaudoises

L'assemblée de notre association aura lieu le **mercredi 16 novembre à 14 h. 30**, au Restaurant du Rond-Point de Beaulieu, à Lausanne.

Pour le comité :
F. Paillard.

**5^e Congrès culturel de la SPV
LA FACE CACHÉE
DE LA TÉLÉVISION
MONTREUX (AULA DU COLLÈGE SECONDAIRE)
SAMEDI 5 NOVEMBRE 1977 A 14 H. 15**

LA SPR UNE ET DIVERSE Pas de pléthore mais un pas en avant vers la réalisation de nos objectifs

En octobre 1976, Genève annonçait dans cette même rubrique qu'après l'ouverture de 28 classes nouvelles, tous les enseignants étaient titulaires d'un poste. Par contre la situation ne laissait pas d'être inquiétante pour la rentrée 1977 : 50 collègues risquaient de se trouver sans classe, donc sans travail.

Disons d'emblée qu'il n'en est rien aujourd'hui ; au contraire les solutions que nous avons préconisées n'ont pas pu être toutes réalisées ; motif : manque de personnel. Mais il est bien évident qu'avant d'en arriver à cette conclusion, nous avons tout au long de l'année passé de l'inquiétude à l'espoir discret pour en arriver en fin de compte à la certitude qu'aucun enseignant ne serait sans emploi à la rentrée.

Pour plus de clarté et de manière à respecter le but des thèmes communs SPR : établir des comparaisons entre les diverses situations de nos cantons, nous reprenons ci-dessous la chronologie des

démarches entreprises

Dans le courant de l'automne 1976 déjà, la commission SPG « Emploi » a analysé plus en détail la situation et a démontré le profit qu'on pouvait en tirer : réaliser progressivement deux de nos objectifs principaux :

— Diminuer le nombre d'élèves par classe (vote d'assemblée : pas de classe à plus de 25 élèves).

— Améliorer les conditions de travail des maîtres et des élèves.

Un inventaire des priorités a été dressé :

— Ouverture de classes nouvelles.

— Mesures en vue d'apporter un meilleur soutien pédagogique aux élèves les moins favorisés : amélioration du soutien traditionnel, création d'équipes pédagogiques travaillant avec un enseignant complémentaire.

— Recherches pédagogiques visant à diminuer l'inégalité des chances.

— Diminution du temps de travail pour les collègues âgés de plus de 50 ans qui le désirent.

— Intensification de l'appui dans les disciplines spéciales (activités créatrices, gym, musique, etc.).

Après avoir été soumises puis adoptées par l'assemblée SPG, ces propositions ont

été étudiées par la commission mixte SPG/Direction de l'enseignement primaire. Au printemps 1977 tous les enseignants primaires genevois, titulaires de classes, détachés ou en congé ont été consultés par voie de questionnaire et invités à exprimer leurs vœux pour la rentrée à savoir :

- tenir une classe ;
- être détaché (services de la recherche pédagogique et sociologique, enseignement de la mathématique, de l'environnement ; autres solutions : par exemple enseignant complémentaire dans une équipe pédagogique) ;
- participer à un action de soutien ;
- prendre ou prolonger un congé.

Pour la première fois, la possibilité de travailler à mi-temps était également offerte.

Il faut ajouter pour être précis, qu'en-tre-temps des projets visant à renforcer l'enseignement par groupes, voire à l'individualiser, à décroïsonner (matières, idées et classes) et à promouvoir une réelle pédagogie compensative, avait fait naître à la SPG l'idée de « l'enseignant complémentaire », ce collègue qui, sans être lui-même à la tête d'une classe, collabore avec une équipe de maîtres (ce genre d'expériences a été décrit dans le N° 24).

Le sondage a révélé qu'une centaine de personnes environ optaient pour une fonction autre que celle de titulaire de classe : enseignant de soutien, enseignant complémentaire, détaché à des tâches diverses. Sur l'ensemble de ces demandes, une soixantaine concernaient des emplois à mi-temps ; elles ont pratiquement toutes été satisfaites.

Situation actuelle

A ce jour tous les enseignants genevois ont un emploi. 18 classes nouvelles ont

été ouvertes tandis qu'une douzaine de projets « enseignant complémentaire » et « bibliothèque scolaire » ont vu le jour. L'action de soutien en division élémentaire et 3^e P absorbe une grande partie du personnel à mi-temps, tandis que l'environnement, la mathématique et d'autres services ont augmenté leurs effectifs. Enfin quelques collègues participent à la recherche-action « Rhapsodie » dont les débuts dans le terrain sont prévus en principe pour la rentrée 1978.

Conclusion

Il n'y a pas de pléthore à Genève. Au contraire, un certain nombre de nos revendications n'ont pas pu être satisfaites :
— élimination des classes dépassant 25 élèves ;
— enseignants complémentaires à temps plein.

Les décharges aux collègues âgés de plus de 50 ans ainsi que les appuis en disciplines spéciales ne sont pas ou peu abordés.

On pourrait donc conclure sur un mode résolument optimiste. Cependant, vu l'état des finances du canton, on peut s'attendre à des réticences de la part du législatif et nous devons nous montrer persuasifs dans les mois à venir puisque dans l'hypothèse où la situation serait bloquée à son état de septembre 1977 et compte tenu des arrivées de nouveaux brevetés en juin dépassant les départs en retraite, un certain nombre de collègues (30, 40 ?) se retrouveraient sans poste à la prochaine rentrée. (A noter, à propos des candidats, la réduction sensible du contingent admis aux études pédagogiques : 50, 25 dans chaque division, contre 90 l'an dernier.)

En résumé, la situation nous a permis d'amorcer la mise en place d'une pédagogie compensatoire qui n'est contestée par personne et d'autant moins en cette période préélectorale. Une fois le temps des promesses passé, il s'agira qu'on les tienne. Au besoin nous aurons à les rappeler.

L. U.

KID 77 : Nos hésitations partagées

Cette exposition avait sollicité la participation des départements de l'instruction publique de nos cantons pour l'organisation d'un stand de l'enseignement, proposition qui fut acceptée par les autorités scolaires romandes.

Quand à son tour la SPG reçut une

proposition de l'enseignement primaire de collaborer à l'animation d'un stand, le comité hésita puis, considérant le caractère avant tout commercial et publicitaire de KID 77 et le rôle d'alibi pédagogique qu'on faisait jouer à l'école, il renonça à cette offre. Les collègues qui participè-

rent à KID 77 n'étaient pas désignées par la SPG.

Or notre avis mitigé est partagé : nous trouvons dans la revue de la Fédération des consommatrices « J'achète mieux » de septembre, l'article que vous lirez ci-dessous et que nous reproduisons in extenso.

Pourquoi avons-nous participé à KID 77 ?

Pour la première fois en Suisse, un Salon de l'enfance a été organisé ce printemps à Lausanne. Après hésitation, nous avons décidé d'y participer et les contacts que nous avons pu avoir avec de nombreux enseignants et parents ont été fructueux et chaleureux. Cependant, certains se sont étonnés de nous découvrir dans cette foire.

Reconnaissons-le : cette expérience nous a laissé une impression mitigée. Certes, il y avait de nombreux stands éducatifs, certes, l'effort pour faire participer activement les enfants, que ce soit dans l'utilisation de jeux, la fabrication du pain, le bricolage ou la peinture, était intéressant, mais ces tentatives paraissaient quelque peu noyées dans un univers commercial cherchant plus à conditionner l'enfant qu'à le libérer.

Tous les enfants qui défilaient devant notre stand étaient transformés en hommes-sandwich et portaient de la publicité qui sur la tête (casquettes), qui sur leur tee-shirt, qui à la main sous forme de ballons ou de sacs en plastique et tous semblaient trouver ce déguisement normal. Ils paraissaient surpris quand nous leur distribuions une contre-publicité. D'autre part cette foire, où les enfants étaient en droit de tout toucher, a incité nombre d'entre eux au vol pur et simple à l'étalage. On touche et on prend si bien qu'au bout de quelques jours, des contrôles ont dû être établis à la sortie. Enfin, tous ces enfants qui voyaient des jeux, des livres, des outils, des lits en forme de voiture de course à portée de mains sentaient leurs désirs de posséder ces merveilles s'exaspérer et cherchaient à obtenir de leurs parents le maximum d'achats. Tout cela ne nous a pas paru sain du tout.

Dans ce déferlement de tentations, notre stand était comme un îlot de résistance. Certes, nous ne faisons pas le poids, mais peut-être était-il bon que certains parents, certains éducateurs perçoivent à travers notre présence un contre-courant.

Il vaudrait donc la peine, effectivement, que les enseignants s'interrogent à propos de leur participation à ce genre de foire, voire que la SPR prenne une position nette à ce sujet.

Pour le comité SPG : lu.

Des classes en plein air

Depuis plusieurs années, un nombre toujours croissant d'enseignants organisent des séjours avec leurs élèves ; toute la classe s'en va vivre ensemble pendant une semaine. Cette pratique est entrée dans les mœurs et bien souvent peu nombreux sont les gens (par exemple les parents) qui savent que ces départs sont facultatifs et ne dépendent que de la bonne volonté du maître. C'est tant mieux, en un sens, puisque c'est le signe que cette habitude est devenue une nécessité reconnue de toutes parts.

Deux catégories de chalets

Chaque année le Service des loisirs voit augmenter le nombre des demandes et on s'ingénie, à la rue des Granges, à trouver — ou garder — des logements qui conviennent à des groupes d'enfants : minimum de confort, équipement pratique et solide, accès simple, etc. Des considérations financières entrent également en jeu dans le choix des maisons.

Certains chalets mettent à disposition logement et personnel ; dans ce cas, les soucis d'organisation du maître sont réduits mais aussi parfois, sa marge de manœuvre et d'autonomie à l'intérieur de l'habitation. Cette solution est d'un prix de revient plus élevé que celle des chalets dits « libres » où le logement est offert mais où l'enseignant doit lui-même se charger de trouver des aides (parents d'élèves, candidats, etc.) pour faire tourner la maison. Il assume alors l'organisation complète et la totale responsabilité du séjour. Certains instituteurs préfèrent nettement cette manière de procéder qui leur permet — comme le nom l'indique — d'être entièrement libres de toutes les décisions. Ce peut être également l'occasion de faire participer les enfants à la vie du chalet, au choix des activités, à la répartition des tâches et de quelques responsabilités à leur niveau. Il faut donc encourager les collègues qui n'ont jamais tenté cette expérience à le faire dès que possible.

Situation pour l'année scolaire 1977-1978

Les difficultés budgétaires de l'Etat et les compressions recommandées nous ont fait craindre un instant pour le maintien de tous les séjours : classes vertes ou classes de neige. Nos délégués à la commission « Service des loisirs » se sont prononcés nettement contre une réduction quelconque de ces prestations. Fina-

lement, nous pouvons annoncer qu'aucune coupe ne sera pratiquée dans le budget du Service des loisirs.

Partir, pourquoi ?

Cependant le risque passé — momentanément peut-être — nous amène à une réflexion. Dans la motivation qui incite les instituteurs à prévoir une classe de neige, une classe verte ou bleue, on trouve deux éléments essentiels :

1. Etablir des contacts maître-élèves et inter-élèves différents, plus souples, plus personnels que ceux nécessairement conditionnés, fragmentés de la vie scolaire ordinaire.
2. Offrir à tous les enfants l'occasion d'un séjour où la vie en plein air, l'effort physique et la détente seront d'un effet bénéfique pour leur santé.

Le genre des activités pratiquées ne devrait donc en principe intervenir que comme moyen et non comme fin lorsqu'on choisit d'organiser un tel séjour. Pourtant...

Classes de neige ou classes de montagne ?

La mode du ski de piste, l'engouement, voire la passion que suscitent les compétitions hivernales (sans oublier la sur-enchère publicitaire) ont poussé insensiblement bon nombre de gens à tâté de ce sport, à en devenir de fervents adeptes ou des fanatiques obnubilés. A moins que, faute de moyens, ils n'aient dû se contenter de n'être que spectateurs ou plutôt, téléspectateurs. Et en chambre, bien entendu. Car le ski est un sport coûteux, inaccessible aux familles à revenus modestes ou moyens. Calculez le prix d'un dimanche dans une station de ski, même sans prétention, vous verrez qu'il reste élevé. Alors force est bien de renoncer, on reste sous la couche de brouillard à respirer l'air humide et malsain sous un ciel gris. C'est fort dommage. Tout le monde a droit au soleil, à la neige, à l'air sec et au ciel bleu. Mais par l'effet de subjugation que provoque le ski de piste, on oublie que la montagne en hiver est accessible même sans planches ni équipement d'astronaute signé Courrèges. Il reste toujours la bonne vieille luge, le ski de fond et pourquoi pas, la marche.

Plusieurs enseignants s'interrogent actuellement sur ce point. S'il est absolument incontestable que la classe en plein air est un enrichissement pour tous, maître, élèves et accompagnants, ne pourrait-on songer, pour les classes de neige,

à des solutions moins coûteuses que le ski de piste, le ski de fond, par exemple ?

Outre tout le bienfait qu'un enfant peut retirer d'un séjour à la montagne, que ressent-ils, une fois redescendu en plaine, ses parents ne peuvent assumer les frais de la pratique du ski (équipement, abonnement, cours, etc.) ?

Voilà pour les classes de neige. Et si

par malheur — mais ne pourrait-on pas dire : si par chance — toutes les maisons sont occupées, pourquoi renoncer à partir, pourquoi ne pas faire preuve d'un peu d'imagination et organiser une classe de montagne ? Elles sont souvent beaucoup plus enrichissantes qu'une classe de neige. Partir en automne ou au printemps quand les villages vivent au rythme de leurs habitants, quand les

chemins sont libres, que les pâturages ne sont pas encombrés, quand escalader une colline ne coûte que le prix d'un effort.

Une classe de montagne c'est également faire découvrir que la montagne existe en dehors de la saison d'hiver et que le vert clair des premiers bourgeons ou le mordoré d'octobre lui vont aussi bien que le blanc.

L. U.

LA FORMATION CONTINUE C'EST AUSSI

Un instrument de travail méconnu : le Centre de documentation pédagogique de Geisendorf

Il est souvent des outils de travail qui nous manquent, que l'on souhaite obtenir un jour et qu'on ne reçoit pas. Il en est d'autres qui existent depuis de nombreuses années et que l'on ignore pourtant faute de connaître peut-être leurs richesses, leurs possibilités.

Dans bien des écoles les échanges de documents, l'achat de matériel commun, le besoin de se réunir en un lieu où l'on puisse travailler dans de bonnes conditions ont engagé les enseignants à rechercher des locaux devant leur permettre la réalisation de leurs désirs. Peu de projets aboutirent. Les idées, l'énergie des intéressés (les fonds ont sans doute manqué) se sont heurtés à de nombreux obstacles administratifs qui, parfois, ont eu raison des tentatives amorcées.

A l'école de Geisendorf néanmoins et dès 1960, une salle d'école fut mise à disposition 2 heures par semaine. 400 volumes, reliquat de l'école expérimentale du Mail, constituèrent la première bibliothèque. Ce fut le début du Centre de documentation pédagogique de Geisendorf. Après plusieurs années le Centre émigra dans un pavillon préfabriqué au milieu du magnifique parc de Geisendorf. La construction du centre pédagogique permit alors au centre de documentation de s'installer dans les locaux que nous connaissons aujourd'hui. En 1971, on tenta de créer une « antenne » sur la rive gauche. Ce projet ne reçut aucune suite : il semblait inopportun notamment d'envisager le doublement de certaines collections. Il en résulta finalement un agrandissement du centre existant dans le même bâtiment afin d'améliorer surtout les conditions de travail des enseignants, le calme et l'espace devenant une nécessité lorsqu'il s'agit de compulsurer de la documentation, de choisir des clichés, de visionner des films...

Organisation du centre

6 personnes collaborent avec le directeur à la bonne marche du centre. Une rotation permet de garder les locaux ouverts durant la pause de midi et jusqu'à 19 heures. Les personnes auxquelles on peut s'adresser dans cette maison possèdent une formation professionnelle qui les rend aptes à fournir rapidement la réponse adéquate à la question posée. Cette qualification s'étend à tous les domaines : de la licence en lettres à la typographie en passant par l'électronique, la photographie ou la documentation proprement dite...

Pour permettre à plus d'enseignants de bénéficier des services du centre il est envisagé de le maintenir ouvert jusqu'à 21 heures les jours scolaires et le samedi jusqu'à 13 heures.

Le matériel que l'on trouve au centre

L'enseignant trouvera ici des machines à photocopier, des photocopieurs, des machines à écrire, des machines permettant la réalisation de stencils à alcool par photogravure, des appareils vidéo, des appareils de projection pour diapositives et films, des disques, des cassettes et tout récemment des jeux.

En feuilletant le catalogue édité par le CDP (Centre de documentation pédagogique) on constate qu'il existe du matériel pour toutes les disciplines scolaires. On trouvera les renseignements les plus variés : « Comment faire une bande dessinée, comment découvrir « les chants d'oiseaux » ? On découvrira des recueils de chansons, des livres de contes, des renseignements sur la musique tzigane, des documents sur la grotte de Lascaux, sur les derniers Jeux olympiques, sur les plus

récentes découvertes pédagogiques ou scientifiques...

Le CDP se charge encore de copier les émissions radio-scolaires, les émissions pédagogiques en provenance d'autres pays ou toute émission pouvant être utile à l'enseignant. Il possède aussi son propre laboratoire son et photo et peut fournir des copies de travaux sonores et des reproductions photographiques.

Chaque maître a la possibilité d'obtenir, auprès du centre, d'importants rabais lors de l'achat de matériel pour la classe. Parfois d'ailleurs une subvention de deux tiers est accordée par le Département de l'instruction publique.

« Que les enseignants viennent au centre ! »

C'est l'appel que lance son directeur. Plus nombreux seront les utilisateurs, plus grands seront les moyens mis à leur disposition. Il convient à chacun de trouver le moment qui lui convient le mieux pour venir fouiner au centre et en découvrir les possibilités. La majorité des utilisateurs se recrute parmi les jeunes enseignants. Le reste est constitué par les candidats aux études pédagogiques. Par contre il semble que les maîtres d'un certain âge ne fréquentent plus le centre : désintéressés, éloignés ?...

Conclusion

Il est clair qu'aucun enseignant, si organisé soit-il, ne pourra jamais réunir à lui tout seul la documentation et le matériel dont il pourrait un jour avoir besoin. Or il existe à Genève des conditions d'utilisation plus qu'avantageuses, un centre où chacun pourra trouver à peu près tout ce dont il peut rêver pour sa classe.

Remarque

A la suite de cette visite au centre de documentation pédagogique nous nous sommes demandés, au moment où on souhaiterait que les enseignants utilisent davantage les possibilités qui leur sont offertes, s'il ne conviendrait pas à l'avenir — plutôt que d'accumuler de nouveaux trésors en un même lieu — de créer de petits centres régionaux, mais brillants sans doute, mais plus proches des lieux de travail et qui seraient peut-être plus fréquentés. Une heure de déplacement pour venir chercher des documents, une heure pour les rapporter (sans oublier les aléas de la circulation) pour disposer par exemple d'une série de diapositives utilisées pendant une demi-heure seulement en classe : c'est un frein certain.

Pourtant nous ne voudrions pas terminer ces lignes sans encourager chacun à se rendre sur place et découvrir, ou redécouvrir, toutes les richesses du Centre de documentation pédagogique.

Commission éducation permanente.

Calendrier GGEM

Le GGEM fonctionne maintenant tous les mardis de 17 h. à 19 h. à l'école du Bosson (Onex).

Quelques commissions ont été formées et il reste de la place et du travail dans chacune d'elles.

— FRANÇAIS 4P-5P : classe d'Henri Miserez.

— PARENTS : salle des maîtres UCE (aile enfantine du bâtiment).

Ces commissions se réuniront les 6 sept., 20 sept., 4 oct., 18 oct., 1er nov., 15 nov., 29 nov., 13 déc. 1977, et les 10 janv., 24 janv., 7 fév., 21 fév., 7 mars, 21 mars, 4 avril, 18 avril, 2 mai, 16 mai, 30 mai, 13 juin 1978.

— MATHS 4P-5P-6P : classe d'Olivier Coste.

— CONGRÈS, FIMEM, GREM : salle des maîtres UCE.

— ENFANTINE : classe d'Eliane Hintermann.

— 3P-4P : classe de Jean Piguet.

Ces commissions se réuniront les 13 sept., 27 sept., 11 oct., 8 nov., 22 nov., 6 déc., 20 déc. 1977, et les 17 janv., 31 janv., 28 fév., 14 mars, 11 avril, 25 avril, 9 mai, 23 mai, 6 juin, 20 juin 1978.

Un plan de l'école est affiché à la salle des maîtres UCE.

A bientôt.

Pour le comité du GGEM :

L. Monney.

Chronique CIA : Intercaisse

Au moment où ces lignes paraîtront, il est très probable que la commission dite « Intercaisse » aura terminé ses travaux, du moins en ce qui concerne la phase primordiale de ses activités : l'étude de la structure des caisses de prévoyance du personnel de l'Etat, et les propositions de modifications de ces structures et d'amélioration des prestations.

Le rapport sera donc diffusé prochainement, au Conseil d'Etat, qui avait mandaté la commission, aux comités des trois caisses (CIA, CEH, CP), qui devront le discuter, aux délégués qui seront appelés à se prononcer sur les transformations envisagées. En ce qui concerne la CIA, le calendrier espéré est, grosso modo, le suivant : dépôt du rapport auprès du Conseil d'Etat et du comité CIA dans la première semaine d'octobre ; discussion au sein de ces organes dans la deuxième ; diffusion aux délégués et convocation en fin de deuxième ou début de troisième ; assemblée des délégués, fin octobre (le 31 ?), car il faut respecter un délai de deux semaines pour cette convocation. Puis retour au comité et début du travail dans les différentes commissions (juridique, technique, financière), pour la préparation des statuts correspondant aux décisions. Ces modifications statutaires devront encore passer devant le Conseil d'Etat et une (plusieurs ?) assemblée(s) des délégués CIA avant d'être présentées au Grand Conseil, pour approbation finale.

C'est dire l'ampleur de la tâche entreprise, dont la première étape se termine. C'est pourquoi les prévisions ci-dessus, particulièrement celles d'octobre, risquent d'être soumises à quelques perturbations. De toute façon, les délégués des groupes C et D seront convoqués par la SPG pour discussion et préparation de l'assemblée aussitôt le rapport déposé.

En ce qui concerne le contenu, plusieurs assemblées SPG et articles dans « L'Educateur » en ont déjà véhiculé les éléments essentiels. Rappelons que le principe de base nouveau concerne l'hypothèse de la pérennité des caisses. Celles-ci étant liées à l'existence de l'Etat ne se trouvent pas, comme pourrait l'être une caisse d'entreprise privée, devant la possibilité d'une liquidation totale, avec remboursement de son droit (rente, pension en formation ou épargne) à tout le monde en même temps ; au contraire, il y a renouvellement continu des membres, et donc des cotisations. Cela permet d'éviter l'accumulation du total des fonds qui seraient nécessaires à chacun en cas de liquidation (système de capitalisation en caisse fermée) ; et de gérer la caisse en tenant compte à la fois du rapport annuel recettes-dépenses et de l'évolution du capital existant en relation

avec la masse salariale (système mixte en caisse ouverte). Ce capital prend un rôle un peu différent, il n'a plus pour but de couvrir toutes les réserves mathématiques, mais un fonds de sécurité, qui représente cependant un montant suffisant pour servir des intérêts compensant, dans des stades ultérieurs, de fortes augmentations de cotisation.

De nombreuses études, particulièrement de M. Kaiser, ont cherché à cerner, pour la CIA, les conséquences pratiques de ces options, tenant compte de l'évolution de la croissance économique et du nombre des membres.

Finalement les propositions faites par la majorité des membres de l'Intercaisse au Conseil d'Etat, et, par voie de conséquence aux comités respectifs, sont les suivantes :

- Cotisation de base de 18 %, non compris les rachats d'années et les rappels individuels pour promotion.
- Partage Etat - sociétaire 2/3 - 1/3.
- Allocations de vie chère aux pensionnés comprises dans cette cotisation et payées directement par la caisse.
- Rappels pour augmentations générales supprimés, de même que les rappels pour annuité.
- Modification de l'échelle des pensions de retraite dans le sens d'une échelle à progression linéaire.
- Augmentation des taux d'invalidité et par conséquent des montants des pensions de veuves et orphelins.
- Libre-passage intégral.
- Suppression de la finance d'entrée.
- Suppression de la catégorie épargnants, qui seront totalement intégrés au régime des sociétaires.

A noter encore : qu'un certain nombre de membres de la commission, ne faisant pas très confiance au système de la caisse ouverte, se sont prononcés pour le maintien (plus ou moins strict) du système de capitalisation ; et que le montant de 18 % a été l'objet de sérieuses discussions et de certaines réserves.

Pour finir, un mot à tous les collègues qui ont constaté un changement dans le montant de leur cotisation à fin septembre : certains rappels sont arrivés à leur terme à fin août, et n'ont donc plus été facturés dès fin septembre ; les cotisations sur le nouveau salaire de l'année scolaire 1977-1978 ne partent pas à fin septembre (transmission du DIP à la CIA !) mais à fin octobre ; il faut donc s'attendre à d'autres changements pour le mois prochain. Cette remarque est valable aussi pour les passages à temps partiel. A ce propos, les exemples chiffrés promis pour ce numéro paraîtront dans un prochain « Educateur ».

Liliane Palandella.

Stage « Techniques d'activités créatrices »

Un stage ouvert aux enseignants, éducateurs et animateurs socio-culturels désireux d'acquies des connaissances pratiques et techniques solides aura lieu durant les vacances d'automne (24 au 28 octobre) à la maison « La Grève », à Versoix.

Trois techniques sont proposées au choix des participants : la céramique, le tissage et la pantomime. Deux invités de

marque participeront au stage : Bertrand Caspar, potier-céramiste à Vuiteboeuf et Claude Vallon, fondateur du Théâtre pour enfants de Lausanne.

Prix du stage : 135 francs (matériel et

repas de midi compris). Possibilité de loger sur place (supplément de 5 francs par nuit).

Inscriptions : Service des Loisirs, 7, rue des Granges, tél. 27 33 31, jusqu'au 20 octobre. Renseignements : M. Jo van Osselt, maison « La Grève », tél. 55 26 24.

Rédactrice de la rubrique genevoise : Liliane URBEN
chemin du Renard 44, 1211 Le Lignon. Tél. (022) 96 30 06.

Neuchâtel

LA SPR UNE ET DIVERSE

Pléthore ou pénurie ?

Un communiqué du SEP du 12 juillet 1977 donnait les indications suivantes :

Diverses circonstances dont les effets se sont cumulés en fin d'année scolaire sont venues réduire sensiblement l'indice de pléthore. Ces circonstances sont notamment :

— l'augmentation temporaire des effectifs dans l'enseignement secondaire (bourrelet provoqué par deux volées d'élèves portant sur quatorze mois) ;

— le maintien du nombre des classes primaires au niveau de l'an dernier ;

— le passage d'instituteurs à d'autres niveaux d'enseignement (enseignement professionnel notamment) ;

— diverses demandes de congé.

En date du 14 juillet, une lettre adressée aux deux présidents des deux syndicats disait entre autre :

Dès l'instant où nous n'avons plus, sur nos listes, en juillet, qu'une quinzaine de brevetés sans emploi, on peut admettre que les péripéties de la rentrée et les remplacements d'une certaine durée déjà connus nous permettent d'éviter le chômage d'une part et de placer, d'autre part, presque tous les brevetés encore disponibles avant la fin de l'année civile.

L'an prochain, une très petite volée sortira de l'Ecole normale. Elle pourrait se révéler insuffisante.

La nouvelle année scolaire est engagée. Au 22 septembre, il y avait encore 8 brevetés sans emploi (ni nommés, ni engagés) mais peu ou pas de chômeur. A ma connaissance seule une collègue habitant Cornaux a dû se rendre à l'administration communale pour timbrer (août/sept. 1977). Peut-être a-t-elle pu entretemps remplacer dans d'autres localités que Marin !

Les postes devenant vacants d'ici au 31

décembre pourraient bien absorber ce reste de pléthore. Dès janvier 1978, la volée 1976-1978 de l'Ecole normale sera mise en « service actif »... pour assurer les remplacements. N'oublions pas qu'une trentaine de postes sont vacants en permanence (maladie, service militaire, accidents...).

L'effectif moyen des classes dans le secteur primaire se situe à 22 élèves (classes à un ordre) et permet à nos collègues de mieux digérer les multiples recyclages qu'ils ont ou auront à suivre.

Mesdames, chères collègues mariées n'enseignant pas actuellement, à vos postes, prêtes ! En effet, les premières réponses à un questionnaire adressé aux institutrices brevetées ayant quitté leur poste (enfants en bas âge, solidarité appliquée visant à « créer » des postes pour des collègues sans emploi) arrivent au SEP.

Rappelons que plus de trois cents institutrices mariées mais n'enseignant pas constituent, en quelque sorte, un potentiel de personnes qualifiées « en attente ». Il est rassurant de savoir que l'accueil réservé à cette circulaire est encourageant. Pas de manifestation d'amertume ou d'esprit « revanchard ». La disponibilité est naturellement très variable.

Le terme de pléthore s'est donc nuancé, la pénurie a subi la même évolution. Nous sommes en ce moment dans une période de mutation où la pléthore pourrait être évoquée dès le moment où quelques brevetés ne trouveraient pas d'emplois réguliers après un an d'attente, un an passé à faire des remplacements, des « assistances » pour des périodes plus ou moins longues. La pénurie apparaîtrait au moment où il n'y aurait personne pour assurer un remplacement. Et dans ce domaine, précis, la fiction est devenue sporadiquement réalité...
J.-P. Buri.

Convocation

Nous avons le plaisir de vous convoquer en Assemblée générale extraordinaire du SAE-SPN, fixée au **mardi 1^{er} novembre 1977, à 19 h. 30, à la Salle des Spectacles de Fontainemelon.**

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 11 mai 1977. (Cf. « Educateur » N° 24.)

2. Rapport « Orientation nouvelle de la SPR ». Discussion et prise de position. (Cf. « Educateur » N° 2, du 14 janvier 1977.)

3. Rapport de la Commission pédagogique sur les propositions de la section de Neuchâtel.

4. Communications du Comité central.

5. Divers.

Par votre participation massive à cette importante assemblée, vous confèrerez aux prises de position du SAE-SPN toute l'autorité dont il a besoin dans notre canton comme parmi nos collègues de la SPR.

Dans l'attente de vous rencontrer nombreux à Fontainemelon, nous vous prions de croire, chères collègues, chers collègues, à l'expression de nos sentiments cordiaux.

Pour le Comité central
du SAE-SPN :
L'administrateur,

Jean Huguenin.

Le président,

Gérald Bouquet.



Programme de la quinzaine EP et rencontre au sommet

Le président de la commission EP-SPN et le soussigné ont pu s'entretenir avec M. J.-B. Grize, recteur de l'Université de Neuchâtel. Notre but était de faire connaître le SAE-SPN et la SPR. Un rapide historique couvrant la période 1970-1977 — (rapport SPR de La Chaux-de-Fonds) (campagne EP cantonale et romande) — nous a permis de préciser les activités de la Commission SPR puis de la récente commission cantonale.

Dans un deuxième temps, nous nous sommes entretenus de quelques aspects de l'éducation permanente des enseignants : ce n'est pas la première fois — ni la dernière certainement — que nous sommes confrontés à cette « option ».

Nous contenterons-nous de nous préoccuper que des enseignants ou tenterons-nous d'élargir notre action EP ? En d'autres termes essaierons-nous de sortir de notre « peau », de notre « certaine étroitesse d'esprit » caractéristique pour — à l'exemple de nos collègues d'outre Sarine — envisager des contacts plus structurés avec des institutions telles que les Ecoles de parents, les Centres de formation continue dans les milieux industriels, les Centres de loisirs...

Nous avons admis qu'à long terme c'était effectivement l'un des buts que nous poursuivrons. Pour l'instant nous devons acquérir une expérience indispensable dans ce domaine de l'EP. Et nous battre avec une inertie bien spécifique : celle de nos collègues et la nôtre évidemment...

L'occasion était propice pour évo-

quer l'instituteur-étudiant-neuchâtelois. Certes notre titre gymnasial nous ouvre les portes de la plupart des facultés. Mais, objectivement, est-il possible à un enseignant primaire ou préprofessionnel de mener à chef des études universitaires en continuant de tenir sa classe à plein temps. Je vois venir les partisans du duo... Rappel : duo, pourquoi pas mais uniquement dans un but pédagogique où la qualité de l'enseignement ainsi « amélioré » (?) est maintenue, où le bien de l'enfant-élève est prioritaire. On peut admettre que cette forme de perfectionnement ne peut que profiter à l'élève. D'accord. Mais, politiquement, le duo n'aura pas été motivé comme nous le souhaitons.

Nous avons évoqué la possibilité d'introduire à Neuchâtel le système des unités capitalisables ; nous aurions ainsi toute latitude pour « étaler » des études complémentaires dans le temps puisque les... délais auraient éclaté. Il ne s'agit pas de négociations préliminaires, nous n'étions ni mandatés ni compétents surtout mais nous avons pu largement exprimer notre point de vue et nous avons bon espoir que d'autres entretiens aussi fructueux que cordiaux serviront peut-être un jour de base de travail à une étude plus poussée dans cette direction. Venez vous retremper dans cette ambiance « studieuse » (!) en écoutant la conférence que donnera précisément M. Grize à La Chaux-de-Fonds le 21 novembre 1977, dans le cadre de notre campagne EP-SPN.

J.-P. Buri.

Programme de la quinzaine d'éducation permanente

Vendredi 11 novembre

Vernissage de l'exposition au Château de Môtiers (organisateur : Herbert Zill, Fleurier).

Samedi 12 novembre

15 h., concert de la chorale du corps enseignant à la collégiale, sous la direction de G.-H. Pantillon.

16 h. 30, vernissage de l'exposition au Centre culturel (organisateur : Jean-Pierre Buri, Marin).

Vernissage de l'exposition au Collège Jehan-Droz, au Locle (organisateur : Frédy Grezet, Le Locle).

Lundi 14 novembre

Conférence de M. Samuel Roller, professeur, au Centre culturel, à Neuchâtel.

Mercredi 16 novembre

Projection du film « Le Premier Maître », à la Cité universitaire, à Neuchâtel.

Vendredi 18 novembre

Soirée cabaret réservée aux membres du corps enseignant et animée par des collègues, au Centre culturel, à Neuchâtel.

Lundi 21 novembre

Conférence de M. Jean-Blaise Grize, recteur de l'Université, au Club 44, à La Chaux-de-Fonds, à l'intention des membres du Club et du corps enseignant.

Mercredi 23 novembre

Projection du film « Le Premier Maître », au Gymnase cantonal de La Chaux-de-Fonds.

Commentaire : Nous espérons vivement être en mesure de monter les trois expositions d'œuvres du corps enseignant dont nous avons déjà, avec optimisme arrêté la date des vernissages ! Au 25 septembre nous comptabilisons une vingtaine d'inscriptions. D'autres se sont annoncés ou nous ont fait part de suggestions intéressantes : que les collègues écrivains ou poètes, musiciens (auteurs-compositeurs, fabricants d'instruments), photographes (agrandissements, montages audiovisuels) et cinéastes se sentent également concernés et s'inscrivent sans tarder. D'autre part les éducatrices et éducateurs neuchâtelois ont été invités à se joindre à nous.

Collègues ! Profitez du **délai prolongé au 10 octobre** et proposez encore vos œuvres en vous adressant à G. Ruedin, 2046 Fontaines. Enfin réservez déjà dans votre agenda les dates des manifestations de la quinzaine. Le menu en vaut la peine !

G. Ruedin.

Bally Aldorf

Semelles en cuir avec doublure en mousse 10 mm pour la cabane.

Grandeurs 24-45, noir, 34-39, rouge, la paire Fr. 5.—, dès 10 paires Fr. 4.50 la paire.

Restes de cuir en sacs d'environ 2,5 kg à Fr. 9.—, plus frais et emballage.

Bally Schuhfabriken AG
(Fabriques de chaussures Bally S.A.)
6467 Schattdorf

Problèmes d'économie

Quatre fois trois heures, un programme très riche, une vitesse de croisière... pas du tout économique, une densité d'information que seule une longue expérience et une connaissance très large des divers aspects de l'économie peut donner à un orateur qui sait, en quelques phrases, mettre un auditoire pour le moins hétérogène vraiment « dans le coup ».

Voilà, fort maladroitement résumée, l'impression générale que m'a donnée ce cours.

M. F. Schaller a tenu le pari : captiver un auditoire dans un cadre absolument traditionnel, dépouillé, passionner une trentaine de personnes assises relativement confortablement dans une salle agressée par le bruit de la circulation « rïponienne » qui peut laisser rêveur un enseignant bénéficiant du calme très « bourgeois » de son village d'adoption !

Admettons que d'innombrables... illusions ont été sérieusement ébranlées. Il y a vraiment un fossé étonnant entre le monde de l'économiste et celui de l'écologiste. Les chiffres ont un aspect très différent ! La richesse actuelle de la Suisse coûte vraiment très cher à certaines « fractions » de la population...

Nous avons... reculé la date d'introduction de la TVA et pour notre professeur de deux jours 1980 sera vraisemblablement le moment où nous verrons une seconde tentative d'introduction de cet impôt de la part de « Berne »... De même,

la démonstration de l'impossibilité d'introduire le deuxième pilier nous a convaincus... de la fragilité des finances fédérales. Paradoxalement l'impact de la Suisse, minuscule et non-membre de plusieurs institutions internationales telle que le Fonds monétaire international ou l'ONU est énorme : quelques anecdotes véridiques et révélatrices nous ont été assénées impitoyablement, à nous autres enseignants « spécialisés » et quelque peu coupés du monde économique et économiquement pensant.

Nous comprenons mieux quelles nuances doivent être établies entre les « vérités » économiques et politiques... Sans toutefois approuver la rapidité de l'accroissement de la dette nationale bien que nous ayons saisi le mécanisme irréversible qui a creusé ce gouffre de 1,768 milliards de déficit prévu au budget 1978.

L'AVS qui était une forme de prévoyance à ses débuts n'est plus qu'une répartition, une sorte de redistribution, de nos jours. Simultanément le paradoxe de l'épargne nous a surpris puisque le volume global de l'épargne... ne peut être augmenté. J'ignorais aussi la différence existant entre un investissement et un transfert !

Une certaine période de digestion est nécessaire après un tel festin ! Un grand merci à M. Schaller ainsi qu'au DIP neuchâtelois qui subventionnait ce cours assez... coûteux !

J.-P. Buri.

Association « Fonds d'entraide d'enseignants »

En date du 13 mai 1977 s'est créée à Neuchâtel, l'association mentionnée ci-dessus.

Elle réunit 33 signataires dont 32 sont brevetés depuis cette année.

L'association espère que les collègues « en place » soutiendront cet effort de solidarité envers de jeunes collègues confrontés à une situation préoccupante du fait de l'insécurité de l'emploi (procédure de nomination aliénée par celle de l'engagement...).

Le Comité central répond volontiers au désir de l'association : voici le CCP de ce fond : 20 - 1624, Fonds d'entraide d'enseignants, c/o Comptabilité de l'Etat, Château 23, 2001 Neuchâtel.

Nous espérons rencontrer bientôt ces collègues dans l'une ou l'autre de nos assemblées cantonale ou de district.

Nous aussi avons besoin de votre participation. Vous êtes le SAE-SPN de demain.

J.-P. Buri.

Chronique du jardin d'enfants

Voilà tout juste un an que nous avons constitué la section jardinières d'enfants au sein du SAE - SPN. Et nous pouvons déjà nous réjouir d'un résultat très positif. C'est, en effet, la première année que nous recevons la liste des cours de perfectionnement et que plusieurs d'entre eux, réservés auparavant au corps enseignant, nous sont maintenant ouverts. Certes, le DIP organisait déjà certains cours à notre intention, par exemple : pré-mathématique, pré-écriture, rythmique, psychologie des enfants difficiles, etc.

Mais les cours de l'ASA et de la SNPP mis à part, nous n'avions que de rares contacts avec nos collègues des autres degrés.

Par ailleurs, notre affiliation au SAE - SPN nous permet d'être représentées dans différentes commissions :

- fichier préscolaire romand,
- commissions pédagogique, éducation permanente, égalité des salaires, et prochainement, nous aurons une déléguée à la commission romande pour la liaison école enfantine - école primaire.

Depuis la création de notre section, nous nous réunissons régulièrement pour aborder différents problèmes tels que :

- officialisation des jardins d'enfants,
- unification des salaires dans le canton,
- traitement équitable en rapport avec celui du degré primaire,
- recherche d'un programme adapté aux jardins d'enfants,
- formation unifiée des jardinières d'enfants neuchâteloises, voire romandes.

Nous avons eu, également, la satisfaction de voir aboutir notre projet de cours sous forme de camp (une semaine). Nous espérons que cette expérience sera concluante et que nous pourrions la renouveler avec une destination étendue à tous les degrés. Les contacts, tellement nécessaires, avec d'autres degrés commencent de s'établir. Nous les apprécions vivement.

Pour la section jardinières d'enfants :

Le comité.

Rédacteur de la rubrique neuchâteloise : Maurice TISSOT, rue de la Gare, 2205 Montmollin. Tél. (038) 31 40 54.

LA SPR UNE ET DIVERSE

Chômage des enseignants

Situation générale

L'année scolaire 1977-1978 marque une phase cruciale dans le développement de la situation pléthorique que nous connaissons depuis deux ans.

Alors qu'un certain nombre d'enseignants se trouvaient encore sans place à la fin de l'année scolaire 1976-1977, 98 jeunes collègues sortaient des écoles normales de Bienne, Delémont et Porrentruy. Une trentaine d'entre eux trouvait

un poste complet ou partiel, alors qu'une bonne cinquantaine n'obtenait pas d'emploi définitif, les autres poursuivant leurs études ou changeant d'orientation.

Toutefois, grâce aux mesures prises par la direction de l'Instruction publique, la situation des enseignants sans emploi permanent ne connaît pas un caractère trop dramatique, d'autant plus que l'assurance-chômage obligatoire les soulage des problèmes matériels.

On en donnera pour preuve les tableaux ci-dessous :

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Situation de l'emploi au 15 septembre 1977

	Nord (16 ^e arrondissement)			Sud (14 ^e et 15 ^e arrondissements)			Total		
	H	F	Tot.	H	F	Tot.	H	F	Tot.
1. Nommés définitivement à postes partiels	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2. Nommés provisoirement à postes complets	—	—	—	5	4	9	5	4	9
3. Nommés provisoirement à postes partiels	10	8	18	11	11	22	21	19	40
4. Remplacements de longue durée (plus de 3 mois)	3	8	11	7	8	15	10	16	26
5. A l'école de recrues	6	—	6	6	—	6	12	—	12
6. Inscrits à la Centrale de remplacements									
a) Célibataires	7	27	34	1	21	22	8	48	56
b) Institutrices mariées, soutien de famille		2	2		—	—		2	2
c) Institutrices mariées, non soutien de famille		9	9		7	7		16	16
7. Enseignants ayant trouvé une occupation provisoire hors de l'enseignement, mais disponibles pour de longs remplacements	—	2	2	—	—	—	—	2	2
8. Enseignants sans travail le 15 sept. 1977 (uniquement instituteurs ou institutrices célibataires ou soutien de famille avec brevet bernois)	7	22	29	1	9	10	8	31	39
9. Candidats probables aux prochains postes vacants	26	47	73	30	44	74	56	91	147

MAÎTRESSES D'ÉCOLE ENFANTINE

Situation de l'emploi au 15 septembre 1977

	Nord (16 ^e arrondissement)		Sud (14 ^e et 15 ^e arrondissements)		Total	
	H	F	H	F	H	F
1. Nommées provisoirement	—	—	—	3	—	3
2. Remplacements de longue durée (plus de 3 mois)	—	—	—	—	—	—
3. Inscrites à la Centrale de remplacements						
a) avec brevet bernois (célibataires)	1	—	—	5	1	6
b) avec autre brevet (célibataires)	—	—	—	1	—	1
c) mariées, soutien de famille	1	—	—	—	1	1
d) mariées, non soutien de famille	1	—	—	3	2	4
4. Maîtresses ayant trouvé une occupation provisoire mais disponibles pour de longs remplacements	—	—	—	—	—	—
5. Maîtresses sans travail le 15 septembre (uniquement célibataires avec brevet bernois)	1	—	—	2	2	3
6. Candidates probables aux prochains postes vacants	2	—	—	5	7	7

Groupe de travail

La direction de l'Instruction publique et le délégué à la lutte contre le chômage des enseignants bénéficient de l'assistance et des conseils d'un groupe de travail composé de représentants du corps enseignant, des directeurs des écoles normales, des inspecteurs scolaires, des organes du perfectionnement du corps enseignant et de l'administration.

Des crédits de programme seront alloués pour les différents projets selon la priorité que leur attribue le délégué avec la collaboration du groupe de travail et l'accord du Service de l'enseignement.

Mesures prises

La réduction du nombre autorisé des heures supplémentaires a permis de créer un nombre appréciable d'emplois par-

tiels ou même complets, suivant les écoles.

Deux centrales de remplacement, dirigées par les inspecteurs MM. Charles Hirschi, à Bienne, et Charles Moritz, à St-Ursanne, enregistrent toutes les demandes de remplacement, avec remise à jour des listes toutes les quinzaines.

Parallèlement, le Centre de perfectionnement pour le corps enseignant, de Moutier, met sur pied une série de cours qui nécessitent la mise en congé d'un nombre

considérable d'enseignants et, partant, procurent des possibilités de remplacement à un grand nombre d'enseignants sans emploi.

Il s'agit avant tout des cours d'introduction généralisée du plan CIRCE dans le domaine des activités créatrices et environnement et de la mathématique.

Au même titre, des maîtres en fonction ont déjà obtenu ou obtiendront des décharges totales ou partielles de leur enseignement pour assurer des tâches spéciales, ce qui offre des possibilités de remplacement ou de nomination.

Cours de sténographie-dactylographie

Ouvert en priorité aux enseignants sans place, ce cours permet l'acquisition d'une formation complémentaire offrant de nouvelles perspectives professionnelles.

Perspectives d'avenir

Il est difficile de préjuger de l'évolution de la situation actuelle, liée qu'elle est à des facteurs économiques ou sociaux. Les mesures prises ou à prendre doivent donc être suffisamment flexibles pour s'adapter aux changements de condition.

On peut cependant supposer que l'année 1978 connaîtra encore un nombre important d'enseignants sans poste définitif.
J.-R. C.

SJTMRS

Mycologie : rappel et bonne nouvelle

Le comité de la SJTMRS vient de décider d'offrir une faveur à ses membres ainsi qu'à toute personne enseignant dans le Jura qui présenterait sa demande d'adhésion à notre société.

Pour eux, les prix des séries de diapositives présentant les champignons ont été modifiés.

Dès lors, nous vous offrons la possibilité d'obtenir ce diapositives d'une valeur incontestable au prix de :

Série complète (62 dias) (membres SJTMRS 80.—) — (non membres 93.—).

Les familles (26 dias) 34.— — 39.—.

Les champignons (36 dias) 48.— — 54.—.

Il va de soi que tout collègue membre de la SJTMRS ayant déjà passé sa commande bénéficiera du même rabais.

N'hésitez plus, il est encore temps de passer votre commande puisque le délai de souscription court jusqu'à fin octobre.

Commandes à envoyer à : Claude Frey, rte de Delémont 56, 2764 Courrendlin.

Présentation de la session de novembre-décembre

I. ACTIVITÉS CRÉATRICES MANUELLES. Responsables : L. Monnier et J. Rubin. Ateliers : S. Salomon.

Lieux : Bienne (3 semaines), Porrentruy (3 semaines).

Durée du recyclage : 2½ jours.

Rappelons le but des activités créatrices manuelles selon le plan d'études romand :

« Donner à l'enfant des occasions de création et d'expression personnelles, promouvoir son imagination créatrice à des fins essentiellement éducatives (développement de la créativité). »

Pourrait-on concevoir un cours consacré à l'expression personnelle dans lequel le participant ne serait pas invité à s'exprimer, lui aussi, à faire appel à sa propre créativité ? Ce serait se mettre en contradiction avec le but recherché.

L'expérience montre, cependant, qu'il n'est pas possible de faire un véritable

parcours créatif en quelques jours ; et encore n'est-ce envisageable que sur un front de recherche restreint.

La brièveté du cours, le fait que le cours s'adresse à tous les enseignants, motivés ou non, un légitime souci d'efficacité, dictent aux responsables une attitude tout à la fois généreuse et modeste.

Le cours sera donc, en même temps, un **cours pratique** d'activités créatrices manuelles, un **cours d'information** et un **cours de réflexion**. Une sorte de va-et-vient entre une orientation nouvelle — celle proposée par l'Ecole romande — et ce qui est pratiquement réalisable dans les classes.

Il serait souhaitable que l'enseignant, pris, peut-être surpris, poussé malgré lui dans un climat de créativité, vive son recyclage comme une fête.

Au mieux, le recyclage est un moment privilégié. Il est un départ ; il n'est pas une fin. Le recyclage n'a de sens que s'il est prolongé par une série de mesures d'entretien et de soutien qu'il s'agira de définir en commun. La projection, en pointillé, de l'après-recyclage fait partie du recyclage.

Cours pratique : cinq ateliers seront ouverts en permanence qui permettront aux participants d'aborder, à leur niveau, des activités aussi variées que celles exprimées par les verbes : peindre, dessiner, imprimer, modeler, tailler, tisser, construire, animer. A chaque reprise de travail, l'enseignant choisit l'atelier dans lequel il veut s'exprimer. Il peut, à la limite, rester deux jours et demi dans le même atelier, se contentant d'observer ce qui se fait ailleurs. Chaque atelier est conduit par une ou plusieurs animatrices.

Cours d'information : des photos de grand et de moyen format, des séries de clichés, des ouvrages de référence (bibliothèque (ACM), une exposition de travaux réalisés dans des classes doivent faciliter et diversifier l'accès au domaine des ACM. Dès l'année prochaine, l'expérimentation occupera la première place dans la suite des travaux menant à la généralisation. Tous ceux que ce travail intéresse pourront collaborer (cours 1.1.4 du programme 1978). Rien ne sera proposé qui n'ait été préalablement expérimenté.

Cours de réflexion : une orientation nouvelle doit être justifiée. Les moments réservés à la réflexion revêtent une grande importance. Seront abordés, au cours de

J'AI RETENU DE MES LECTURES...

Continuons donc à montrer et à dire aux adolescents ce que nous trouvons vrai, bon, sacré et beau dans et en vue de la vie commune ; nécessaire pour agir au sein de la société ! Continuons à exiger d'eux qu'en présence de tout cela ils s'en tiennent aux règles qui, elles, sont plus importantes que leur bon plaisir particulier ! Ce faisant, veillons à avoir toujours en vue le vrai but ultime ! Ce but n'est pas que plus tard l'adolescent devenu adulte trouve toujours vrai, bon, sacré, beau, important pour la société, digne d'être accompli, ce que nous-mêmes reconnaissons pour tel. Il ne s'agit pas qu'il ressentisse comme étant de règle ce que nous-mêmes trouvons normatif, donc à faire ou à ne pas faire. Le but ultime, c'est qu'il y ait pour lui, quand il sera adulte, le bon, le sacré, le beau, une communauté et quelque chose à faire pour elle qui vaut la peine d'être fait ; c'est que, pour qu'il en soit ainsi, il veuille tenir à quelque chose à quoi il se sent lié, quelque chose qui est plus que son bon plaisir et qui domine ses désirs et ses caprices.

J. R. Schmid
« La Vie saine »
Ed. La Bâloise.

rencontres conçues comme des séminaires, les problèmes qui gravitent autour des mots-clés : créativité, expression personnelle.

Un classeur contenant des textes, des documents méthodologiques, des fiches de travail et des questionnaires permettra de personnaliser la recherche et d'établir, entre la théorie et la pratique, le lien nécessaire.

En résumé : un voyage-surprise de deux jours et demi à travers un paysage qui allie le sérieux de l'expression à la joie de la découverte. A saisir comme une chance.

Chance aussi d'une meilleure approche, d'une meilleure écoute de l'enfant.

II. ENVIRONNEMENT. Responsables :

J. Wagner, S. Chatelain. 6 semaines décentralisées : Alle, Bienne, Courrendlin, Muriaux, Reconvilier, Sonceboz.

Durée du recyclage : 2½ jours.

Le plan d'études romand introduit au degré inférieur une « discipline » qui n'est pas entièrement nouvelle pour le corps enseignant. En effet, dans notre ancien plan d'études, avant la quatrième année, où débutaient effectivement les premières leçons de géographie, d'histoire et de sciences, on connaissait déjà les centres d'intérêts et les leçons de chose.

Le changement le plus important pour les enseignants de ce degré est l'inscription à l'horaire de leçons de « connaissance de l'environnement » (CE). Même si, dès la 4^e année, on retrouve dans le plan romand les branches « classiques » de géographie, d'histoire et de sciences, l'esprit nouveau qui réside dans la CE continue de s'exercer au travers des méthodes, des buts et des programmes prévus.

Nos voisins français — pour ne citer qu'eux — ont, après Freinet et ses méthodes actives à base de centres d'intérêts, passé à l'étude du milieu, puis aux activités d'éveil et à l'étude de l'environnement.

En Suisse romande, CIRCE I a préféré, pour des raisons de définitions, **connaissance de l'environnement**, terme d'ailleurs repris dans les projets de CIRCE II.

Définitions

Laissons d'emblée de côté les leçons de chose et surtout les centres d'intérêts, qui appartiennent plus à une certaine méthodologie de l'enseignement qu'à l'étude de l'environnement enfantin.

Le **milieu** est l'ensemble des êtres et des choses parmi lesquels vit le sujet, c'est-à-dire l'enfant.

L'**environnement** va un peu plus loin, en ce sens qu'il renferme l'idée de relations réciproques entre le milieu et le su-

jet. Il s'agit ici d'une compénétration entre l'être et le contexte matériel (physique et vivant) dans lequel il évolue.

Cette dernière notion est nettement plus riche, puisqu'elle suggère l'interdépendance des différents niveaux de vie, l'existence de chaînes biologiques. Les défenseurs de l'environnement l'ont bien compris.

Quant aux **activités d'éveil**, il semblerait qu'elles ajoutent à la découverte de l'environnement celle des activités créatrices de l'enfant. Les finalités profondes de ces deux activités enfantines sont suffisamment précises et différentes pour ne pas mélanger ACM et CE. L'une et l'autre, juxtaposées, pourront alors s'enrichir mutuellement.

Le recyclage prévu dans le Jura pour novembre et décembre sera aussi pratique que possible. Il est naturellement impossible que l'environnement spécifique de chaque école soit étudié ; ce sera le rôle de chaque enseignant (si ce n'est déjà fait !).

Chaque groupe de 25 enseignants sera

convoqué dans un village proche de son lieu de travail. Après que le cadre, les méthodes, les buts et les exigences du plan d'études auront été définis, le groupe de travail étudiera deux milieux, puis s'efforcera de mettre sur pied deux thèmes utilisables pour 1^{re} et 2^e années.

Il va de soi que la saison choisie ne favorisera guère l'approche « biologique » de ces milieux ; aussi est-il prévu pour le printemps 1978 une demi-journée, si possible dans les mêmes endroits, pour parfaire ce qui ne peut être qu'une approche de l'étude de l'environnement.

Les animatrices, quant à elles, aideront les participants dans la mesure où, depuis quelques années, elles ont eu l'occasion d'expérimenter dans leur classe quelques-uns des thèmes prévus au plan d'études romand.

Remarque : Chaque enseignant concerné recevra une convocation à participer à la semaine qui le concerne 3 semaines avec le début du cours.

W. Jeanneret.

Rédacteur de la rubrique jurassienne : Abel BABEY, Pastourelles 17, 2800 Delémont. Tél. (066) 22 29 34.

ribourg

LA SPR UNE ET DIVERSE

Pléthore ou pénurie ?

Situation de l'emploi à la rentrée scolaire

Dans la partie française, 75 candidates et candidats ont obtenu en 1977, leur diplôme d'enseignement primaire. Au 1^{er} septembre, 37 d'entre eux ont eu, dans le canton, un poste dans l'enseignement officiel et 4 dans des écoles privées, 8 ont provisoirement trouvé un emploi dans l'enseignement libre d'autres cantons, 4 poursuivent des études universitaires, 2 ont été engagés pour enseigner le français en Louisiane, 1 a élu domicile en dehors du canton, 5 enfin n'ont pas fait acte de candidature.

Alors qu'il y avait quelque 60 remplacements de maîtres à assurer pour la rentrée scolaire de septembre, des 14 candidats sans emploi et qui avaient postulé, seuls 8 se sont inscrits pour ce genre d'activité temporaire.

Mesures envisagées pour remédier à la pléthore

Mesures générales

a) En application de l'article 20 de la loi du 22 mai 1975 sur le statut du personnel de l'Etat, le personnel enseignant est tenu d'être domicilié dans le canton. Les maîtres qui ne satisfont pas à cette exigence en sont informés par écrit.

b) En application de l'article 5, alinéa 2, de la loi du 22 mai 1975 sur le statut du personnel de l'Etat, les maîtres diplômés qui débutent sont engagés à l'essai, pour une période d'une année au maximum. Pendant cette année, l'engagement peut être résilié de part et d'autre, un mois d'avance pour la fin d'un mois.

c) Les maîtres qui ont effectué leur année probatoire à satisfaction sont nommés pour autant que leur poste ou leur emploi puisse être assuré et qu'il obtien-

nent les préavis requis. Sont réservés quant à la durée de ces nominations les cas de suppression de postes ou de groupement de classes en application, par analogie, de l'article 55 de la loi du 22 mai 1975 sur le statut du personnel de l'Etat et les cas de mariage où le réexamen de la situation pour être décidé, notamment s'il y a cumul de salaires.

Lorsque la suppression des postes est envisagée ou que le maître ne donne pas entière satisfaction, ce dernier n'est pas nommé, mais engagé avec un statut de droit public pour une durée d'une année.

d) Les maîtres étrangers ne peuvent, sauf cas exceptionnels, ni être engagés, ni être nommés, la préférence devra être accordée à des candidats fribourgeois.

e) En application de l'arrêté du 15 juillet 1975, les maîtres qui ont atteint 65 ans doivent obligatoirement faire valoir leur droit au pensionnement.

f) En application de l'article 59 de la loi du 22 mai 1975 sur le statut du personnel de l'Etat, l'autorité d'engagement ou de nomination peut accorder un pensionnement anticipé.

Mesures particulières à l'enseignement primaire

a) Quelques classes ayant des effectifs insuffisants sont provisoirement maintenues dans les zones rurales, s'il s'avère que leur suppression présenterait des difficultés importantes, tant en ce qui concerne la structure des classes, que pour le transport des élèves.

b) Quelques classes peuvent être ouvertes si les effectifs le justifient.

c) Les candidats et les commissions scolaires doivent être informés des possibilités offertes par l'arrêté du 17 mai 1976 concernant l'engagement à mi-temps d'enseignants primaires.

d) Des démarches doivent être entreprises en vue d'ouvrir un cours extraordinaire de formation de logopédistes en langue française.

e) Un cours de formation en emploi de maîtres de l'enseignement spécialisé est organisé par l'Institut de pédagogie curative. Les maîtres des classes spéciales, sans diplôme, doivent être progressivement remplacés par du personnel enseignant qualifié.

f) Des démarches peuvent être entreprises en vue d'ouvrir de nouvelles classes enfantines, en prenant, le cas échéant, deux classes d'âge (de 4 à 5 et de 5 à 6 ans).

g) Les jeunes maîtres sans emploi à l'année sont, en priorité, choisis pour assurer les remplacements (maladies, accidents, service militaire, etc.).

h) Les contacts avec le Conseil de fondation pour le développement du fran-

çais en Louisiane (CODOFIL) sont maintenus.

i) Les stages à l'étranger pour apprendre une deuxième langue sont à encourager.

j) Des cours de perfectionnement peuvent être organisés pour les maîtres sans emploi.

k) L'Ecole normale des jeunes filles,

avenue Moléson 16, est fermée, au 31 août 1977.

l) Comme en 1975 et en 1976, les admissions dans les Ecoles normales sont limitées. En 1977, seuls 33 candidats pour la partie française et 20 candidats pour la partie alémanique sont admis.

L. Mortier.

Education permanente - Rencontre

Dans le cadre de la quinzaine d'information sur l'EP des enseignants romands, nous organisons deux rencontres :

1^{re} rencontre : Fribourg, Hôtel de la Tête-Noire, le mercredi 9 novembre, à 20 h. 15. Au programme : films et discussion.

2^e rencontre : Bulle, école primaire, le vendredi 18 novembre à 20 h. 15. Au programme : **Le livre au service de l'enfant**, exposé et discussion.

Un programme plus détaillé figurera dans le numéro 34 de l'« Educateur ».

Rédactrice de la rubrique fribourgeoise : M^{me} Lucienne MORTIER, rue des Alpes 28, 1700 Fribourg. Tél. (037) 22 16 15.

Valais

LA SPR UNE ET DIVERSE

Pléthore ou pénurie ?

La pléthore, tant redoutée, affecte notre canton pour la première fois cette année. Dix enseignants primaires, dont neuf nouveaux et un ancien, n'ont pas de poste fixe cet automne. La cause principale : la place d'enseignant-fonctionnaire, enviée de beaucoup, est devenue sûre ; les cessations d'activité ont diminué par rapport à l'an passé.

Effectif des classes

Cette année l'on compte 18 classes en plus : 32 ouvertures et 14 fermetures.

Nouveaux enseignants

De l'école normale des filles sont sorties ce printemps 18 maîtresses enfantines et 40 maîtresses primaires ; parmi ces jeunes filles, 4 poursuivent leurs études.

36 jeunes gens arrivent de l'école nor-

male des garçons ; 4, également, s'en vont à l'Université.

En plus de ces 68 nouveaux maîtres, il faut compter 14 reprises d'activité, et 2 étudiants de retour de l'Université.

Mesures prises

Les classes enfantines ne connaissent pas de difficulté ; même, certaines enseignantes engagées temporairement par l'Etat du Valais y exercent encore leur activité. Le DIP a proposé aux enseignants sans poste de prendre une classe enfantine, ce qu'ils ont refusé, préférant faire des remplacements.

Pour l'instant, tout le monde travaille. Pour l'avenir, une entrevue entre le DIP et la commission des intérêts matériels est prévue ; je vous transmettrai donc les décisions futures en temps voulu.

P.-M. Gabioud.

Rédacteur de la rubrique valaisanne : Pierre-Mare Gabioud, route de Collombey 105, 1870 Monthey. Tél. (025) 4 68 70.

Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse

Huit nouvelles brochures OSL viennent de sortir de presse. Il s'agit d'histoires captivantes qui feront certainement la joie de tous les enfants. Les brochures OSL sont en vente auprès des dépôts scolaires OSL et du bureau de vente de l'Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse (Seehofstrasse 15, 8008 Zurich, case postale 8022), dans les librairies et dans les kiosques. Les brochures de 32 pages coûtent Fr. 1.80, les brochures de 48 pages Fr. 2.40.

Nouveautés

No 1405 **Bouboule, la Souris verte**, par Marie-Louise Maggi. Série : Premières lectures. Age : depuis 6 ans.

Comment Bouboule, la souris grise, est-elle devenue une souris verte ? Pourquoi Petite-Brise a-t-elle trouvé un ami portant le joli nom de Rayon d'Etoile ? C'est ce que vous saurez en lisant les deux histoires de cette brochure.

No 1406 **La Chouette qui voulait voir le Jour**, par Micheline Sandrel. Série : Littéraire. Age : depuis 8 ans.

Il était une fois une petite chouette. La lumière d'argent d'un clair de lune la rendait toute gaie. Un matin, elle faillit se laisser surprendre par le jour. Un matin, elle emporta dans ses yeux un brin de lumière du jour. Un matin, elle s'est envolée dans le ciel tout bleu. Où est-elle allée ?

On ne l'a plus revue. Qu'est-elle devenue ? Devinez !

No 1407 **Par le Signe du Poisson**, par Micheline Veuve. Série : Littéraire. Age : depuis 10 ans.

Que cache le signe mystérieux que le jeune Antonios dessine si souvent ? Comment son ami Marcus et lui-même vivront-ils les heures dramatiques du règne de Néron, l'incendie de Rome et les persécutions subies par les premiers chrétiens ? Leur amitié résistera-t-elle à tout ce qui les sépare ?

No 1408 **Le Roi des Crapauds**, par les frères Grimm / Huguenin / Brunschwyl. Série : Album à colorier. Age : depuis 6 ans.

Le célèbre conte des frères Grimm existe maintenant en album à colorier accompagné de textes. Les dessins de Hildi Brunschwyl inspireront les artistes en herbe.

No 1409 **Un Soldat de l'An II raconte**, par Jean-Marc Pivetau. Série : Histoire. Age : depuis 12 ans.

Il est passionnant de revivre le passé. Et, plus qu'à travers les personnages de premier plan, connus de tous, il est émouvant de le faire en interrogeant ceux dont l'Histoire a oublié le nom. Mais les sources alors trop souvent manquent. Parce qu'il était un fils tendre et qu'il savait écrire, le volontaire de l'an II dont nous parlons ici nous a livré au travers de la

soixantaine de lettres qu'il a envoyées à ses parents, de 1794 à 1796, au plus fort des guerres de la Révolution française, un témoignage exceptionnel.

No 1410 **Plumette**, par Marie-Louise Maggi. Série : Premières lectures. Age : depuis 6 ans.

Trois histoires. Dans la première, une petite plume part à l'aventure et fait le bonheur de Madame Pinson. Dans la deuxième, un petit vent gris que personne n'aimait devient l'ami de tous. Et dans la troisième, un colimaçon, Colili, c'est son nom, aimerait avoir des pattes !

No 1411 **Illusion et Réalité**, par Edi Lanners / Blaise Rostan. Série : Cahiers pratiques. Age : depuis 13 ans.

Nous croyons que le monde est comme nous le voyons. Toutefois, les apparences sont parfois trompeuses. On ne remarque une sauterelle verte que lorsqu'elle bouge. Les couleurs et formes de camouflage trompent l'œil. La transmission de l'image à notre œil peut être faussée. Nous subissons une illusion. Mais le plus intéressant ce sont les illusions de notre cerveau qui doit interpréter tout ce que nous voyons.

No 1412 **Des Enfants comme toi**, par Herberich / Bolliger / Daetwyler. Série : Cahiers pratiques. Age : depuis 9 ans.

Brèves histoires sur des enfants handicapés. Le but de cette brochure est d'aider les lecteurs à mieux comprendre la situation particulière de ces enfants.

Conférence permanente des ministres européens de l'éducation (CME)

C'est en effet du 28 au 30 juin 1977 que s'est tenue la 10^e session de la CME, dans le nouveau Palais de l'Europe de Strasbourg, sous la présidence du conseiller d'Etat neuchâtelois François Jeanneret, vice-président de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) qui avait déjà présidé la 8^e session de la CME, à Berne, en 1973.

Dans son **allocution d'ouverture**, M. Jeanneret a regretté que cette 10^e session n'ait pas pu se dérouler, comme prévu, à Ankara, et il a introduit succinctement les trois thèmes retenus lors de la 9^e session, à Stockholm, en 1975 :

— L'école dans ses rapports avec la communauté (sujet principal).

— L'éducation des migrants.

— La coopération européenne en matière d'éducation.

Outre les séances plénières qui comprenaient environ 150 délégués et observateurs, M. Jeanneret a présidé également une **réunion informelle** des 22 chefs de délégation, ainsi qu'un **colloque informel** réunissant à ces derniers une quinzaine de membres de la Commission de la culture et de l'éducation de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

De son côté, le **secrétaire général de la CDIP** — le professeur **Eugen Egger** — a

présidé le Comité des hauts fonctionnaires de la CME et présenté le rapport sur « L'éducation des migrants » qu'il avait élaboré sur la base d'une enquête auprès des pays membres. M. Egger a ensuite présidé le groupe chargé de rédiger la résolution sur ce deuxième thème de la session. Quant aux autres délégués suisses, ils sont intervenus lors des débats sur « l'école dans ses rapports avec la communauté » lorsque les sous-thèmes suivants ont été traités :

— Préparation à la vie active (le projet de loi fédérale sur la formation professionnelle étant exemplaire en la matière).

— Problèmes de centralisation et de décentralisation (le partage des compétences en Suisse, entre la Confédération, les cantons et les communes étant édifiant à cet égard).

Un autre membre de la délégation suisse a en outre pris une part active aux travaux du Groupe désigné pour élaborer la « Résolution sur la coopération européenne en matière d'éducation ».

Le thème majeur de la session a fait l'objet d'une déclaration finale alors que les deux autres sujets ont donné lieu, chacun, à une résolution.

La « **Déclaration sur le thème principal** » souligne en particulier certaines tendances et préoccupations communes à tous les ministres : nécessité de l'interdépendance entre l'école et la communauté pour le développement de la société et la réussite de la mission éducative de l'école dans le cadre d'une action à long terme en vue d'assurer l'épanouissement personnel ; mission qui dépasse la préparation à la vie sociale et à la profession car on ne peut pas s'attendre à une adéquation absolue entre les objectifs du système éducatif et les besoins de l'économie, mais une insertion sociale dynamique et l'acquisition d'une capacité à exercer un métier sont néanmoins des facteurs importants de l'équilibre personnel. Cette déclaration mentionne ensuite les problèmes qui méritent une attention particulière : l'importance des contenus des programmes, de la formation des enseignants et du rôle joué par la participation des familles à la gestion scolaire et à l'action éducative ; la recherche de structures appropriées où les avantages de la centralisation et les vertus de la décentralisation sont harmonieusement intégrés...

La « **Résolution sur l'éducation des migrants** » réaffirme les principes développés lors de la 9^e session de la CME à Stockholm, en 1975, et fait un certain nombre de recommandations : aux Etats membres de la CME et aux Organisations internationales (particulièrement au Conseil de l'Europe).

Aux Etats membres, les Ministres recommandent notamment d'intensifier leur concertation en vue d'aboutir à des ententes ou accords bilatéraux ou même à une coordination multilatérale.

Les Organisations internationales et la Communauté sont invitées à promouvoir des recherches en la matière, à encourager l'évaluation des expériences et à coordonner leurs efforts et leurs études.

Quant au Conseil de l'Europe, il est invité à accorder une haute priorité à l'éducation des migrants dans son plan à moyen terme et à examiner, notamment, la possibilité d'établir des projets modèles servant de base à des accords bilatéraux ou multilatéraux relatifs à l'éducation des migrants entre pays d'émigration et d'immigration.

La « **Résolution sur la coopération européenne en matière d'éducation** » recon-

naît que les travaux des organisations (UNESCO, OCDE, Conseil de l'Europe, Communauté européenne, Conseil nordique), considérés dans leur ensemble, couvrent tout l'éventail des problèmes éducatifs européens qui se prêtent à une coopération internationale et correspondent étroitement aux priorités définies aux sessions récentes de la CME. Cependant, les ministres s'engagent à étudier et à mettre en œuvre les mesures propres à tirer davantage profit des résultats des travaux des organisations. En outre, les Ministres recommandent qu'à l'aide d'une politique nationale, cohérente et coordonnée envers les organisations, chacune d'elles puisse maintenir et développer ses activités conformément à son caractère spécifique. De même, chaque organisation devrait prendre des mesures pour assurer des réunions de liaison au niveau des secrétariats.

Après avoir pris note que le programme de la communauté européenne ne se substituait pas aux travaux des autres

organisations, les Ministres ont réaffirmé l'importance qu'ils attachent à la poursuite d'une coopération soutenue, dans le domaine de l'éducation, entre les pays signataires de la Convention culturelle européenne.

En vue de leurs prochaines réunions, les Ministres ont enfin invité le comité des Hauts fonctionnaires à :

— Poursuivre la préparation de la Conférence ad hoc des Ministres sur « **La société et les études scientifiques, mathématiques et technologiques** ».

— Préparer la 11^e session de la CME qui se tiendra à La Haye, en 1979, et traitera principalement du thème suivant : « **Education et égalité des chances pour les jeunes filles et les femmes.** »

— Etablir un rapport sur « **Vingt années de politique d'éducation en Europe** » en vue de cette 11^e session qui marquera le 20^e anniversaire de la CME, tâche qui a été confiée au Professeur Eugen Egger qui appartient au Comité des hauts fonctionnaires depuis 1962.

Réunion des formateurs d'enseignants d'Europe

Une nouvelle association européenne s'est créée à Liège, en juin dernier : l'ATEE, soit l'Association pour la formation des enseignants en Europe. Cette association a tenu sa conférence annuelle les 12, 13 et 14 septembre prochains à Trieste. Tous les enseignants ou chercheurs attachés au problème spécifique de la formation des enseignants sont invités à s'inscrire au secrétariat de l'ATEE, 60 rue de la Concorde, B-1050 Bruxelles, ou à s'informer auprès du soussigné.

Le thème de la conférence est le suivant : « **Priorités de la formation en service des enseignants, soit l'étude des moyens de modifier la formation des maîtres en fonction de l'évolution de la société.** »

La conférence travaille principalement en groupes de travail restreints afin de permettre le maximum d'échanges. Cinq rapports d'introduction sont prévus, et seront présentés brièvement en séance plénière, grâce à un dispositif de traductions simultanées en quatre langues : italien, français, anglais et allemand. Le montant de l'inscription est de 50 dollars, ou l'équivalent dans une autre monnaie. L'assemblée générale annuelle de l'ATEE se tiendra pendant la conférence de Trieste. Elle aura pour tâche très particulière d'élire les membres du Conseil d'administration.

La prochaine conférence aura lieu en septembre 1978, à Bangor, au Pays de Galles. Elle aura pour sujet : l'impact, sur la formation des maîtres, du rapprochement des enseignements primaires et secondaires.

Jacques-A. Tschoumy.

Délégué du Département fédéral de l'intérieur au Conseil de l'ATEE.

Notre journal
vous plaît !
Alors faites-le
connaître
autour de vous

Grâce à sa compatibilité avec le grand laboratoire de langues (même position des pistes), la possibilité d'enregistrer soi-même sur la piste-maître, le laboratoire de langues individuel Philips AAC 4000

intéresse aussi les écoles.



Vous trouverez tout cela ainsi que les autres avantages de cet appareil universel (travail selon la méthode AAC, avec ou sans micro-casque, synchronisation de diapositives, etc.) dans la documentation détaillée que nous avons préparée pour vous. N'attendez pas plus longtemps, demandez-la aujourd'hui même.

Philips S.A.
Techniques Audio
et Vidéo
Case postale
8027 Zurich
Téléphone 01/44 22 11

Philips au service des écoles – le spécialiste AV en vidéosystèmes, laboratoires de langues, etc.



PHILIPS

*Ecole pédagogique
privée*

FLORIANA

Direction : E. Piotet

Pontaise 15, LAUSANNE. Tél. (021) 36 34 28.

Excellente formation de
jardinières d'enfants et d'institutrices privées.

Chœur mixte de Denges
cherche

DIRECTEUR

S'adresser au président Marcel ROSSIER,
1026 DENGES. Tél. (021) 71 35 17.

Etre à l'avant-garde du progrès
c'est confier ses affaires à la

Banque Cantonale Vaudoise

qui vous offre un service personnel,
attentif et discret.



**DÉPARTEMENT DE LA PRÉVOYANCE
SOCIALE ET DES ASSURANCES**

Service de l'enseignement spécialisé
26, rue St-Martin, 1000 Lausanne

POSTE AU CONCOURS

Home-école IMC « La Cassagne », Lausanne

1 enseignant spécialisé

pour une classe d'enfants de 10 à 13 ans handicapés
physiques.

Titre requis

Brevet pour l'enseignement dans les classes spéciales (possibilités de spécialisation en cours d'emploi).

Entrée en fonctions

Janvier 1978.

Traitement

Selon statut général des fonctions publiques cantonales.

Renseignements et offres de services

A la direction du Home-Ecole IMC « La Cassagne »,
94, ch. de Montolieu, 1010 Lausanne,
tél. (021) 33 05 56.

Pour vos imprimés



une adresse

**Corbaz s.a.
Montreux**

22, avenue des Planches
Tél. (021) 62 47 62



Une excellente qualité de

ouate de bourrage

en fibres de polyester, avec grande élasticité et bon pouvoir de remplissage est obtainable en boîtes de 5 kilos, franco domicile, au prix de Fr. 47.50 la boîte chez

Neidhart + Co., Watterfabrik
8544 Rickenbach-Attikon
Tél. (052) 37 13 87

La ouate de bourrage en polyester est moelleuse, chaude et souple ; absolument inodore, sans poussière, sans microbes, lavable et par conséquent hygiénique.

PRÉCIS DE GRAMMAIRE ALLEMANDE

MÉTHODE COMPARÉE — HUBER — 1974

Il s'agit

*d'une étude systématique et complète de la
grammaire allemande*

Toutes les difficultés d'ordre grammatical
et de syntaxe
sont expliquées de façon claire et précise

52 EXERCICES DE TRADUCTION AVEC CORRIGÉS

Bulletin de commande à adresser à :

CHARLES HUBER, maître secondaire, Fraubrunnenstrasse,
3349 Zauggenried

----- A DÉCOUPER -----

NOM _____

PRÉNOM _____

ADRESSE _____

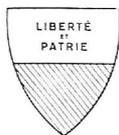
Veillez m'envoyer :

..... ex. avec corrigés des traductions

..... ex. sans corrigés

..... ex. à l'examen

Prix de vente : Fr. 10.— avec corrigés — Fr. 8.— sans
corrigés — 10% de rabais à partir de 10 exemplaires.



DÉPARTEMENT DE LA PRÉVOYANCE SOCIALE ET DES ASSURANCES

Service de l'enseignement spécialisé

Brevetés vaudois, institutrices enfan- tines, semi-enfantines ou primaires, instituteurs primaires,

vous intéressez-vous aux classes d'enfants
déficients auditifs ?

Nous offrons la possibilité de formation à plein
temps à l'Université de Genève (cours et stages
pendant quatre semestres) et la collocation
ultérieure correspondant à celle des maîtres
et maîtresses de l'enseignement spécialisé.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser
à **M. Claude Lavanchy, inspecteur de l'ensei-
gnement spécialisé, 26, rue St-Martin, à Lau-
sanne, tél. (021) 44 51 94.**

Votre camp de ski à la Dent-de-Vaulion (1486 m)

2 téléskis et restaurant.

Grande ferme aménagée de 50 places avec cuisine
équipée. Chauffage électrique.

Prix pour la semaine : Fr. 1800.—, téléskis compris.

Réservez tout de suite **H. PILET 1349 VAULION —
Tél. (021) 83 91 14.**

URGENT !

A remettre tout de suite pour cause de maladie

Ecole de commerce et de langues

existante de longue date et jouissant d'une très
bonne renommée. Situation plein centre dans ville
importante de Suisse romande.

Conditions exceptionnellement favorables.

Ecrire sous chiffre 6286 P, à Orell Fussli, Publicité
S.A., case postale, 8022 Zurich.